

# Amélioration du parcours de soins : Sécurisation du traitement médicamenteux lors de la permission thérapeutique

L. Maljean<sup>1</sup>, C. Beyron<sup>1</sup>, M. Saglio<sup>1</sup>, M. Hellot-Guersing<sup>1</sup>, S. Damak<sup>2</sup>, E. Seemann<sup>2</sup>, M. Delmont<sup>2</sup>, C. Derharoutunian<sup>1</sup>,  
A-S. Leromain<sup>1</sup>, C. Jarre<sup>1</sup>, A. Gadot<sup>1</sup>, M-P Robert-Garde<sup>2</sup>, V. Chapron<sup>3</sup>, N. Turchetta<sup>1</sup>, R. Roubille<sup>1</sup>  
<sup>1</sup>Service Pharmacie Stérilisation, Montée du Dr Chapuis CH Lucien Hussele, 38200 Vienne, France  
<sup>2</sup>Service de Médecine Physique et de Réadaptation, Montée du Dr Chapuis CH Lucien Hussele, 38200 Vienne, France  
<sup>3</sup>Service informatique, Dossier patient informatisé, Montée du Dr Chapuis CH Lucien Hussele, 38200 Vienne, France  
Contact : laurentinemaljean@wanadoo.fr

## Introduction

Permission thérapeutique = retour à domicile sur une courte période (<48h). C'est une interface entre la ville et l'hôpital qui implique l'usager, ses aidants et de nombreux professionnels de santé, c'est donc une **étape à risque d'erreurs médicamenteuses**. Il s'agit d'un **temps d'hospitalisation** sous la responsabilité de l'établissement de santé. Notre centre hospitalier compte 670 lits dont 30 lits de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR). En raison de la durée de séjour et dans le cadre de leur réadaptation, il est fréquent que les patients de MPR sortent en permission le week-end.

**Constat** : une ordonnance de sortie était remise au patient lors de sa permission. Le traitement était délivré pour une dizaine de jours. Il était ensuite géré par le patient et ses aidants puis était stocké au domicile jusqu'à la permission suivante.

- ❖ Risque d'erreur de prescription : recopiage de l'ordonnance hospitalière
- ❖ Risque d'erreur de délivrance : les médicaments doivent être fournis par l'hôpital
- ❖ Risque d'erreur de compréhension du patient
- ❖ Risque d'erreur d'administration : quantité importante de médicaments à domicile parfois arrêtés entre 2 permissions

**Objectif : Sécuriser la prise en charge médicamenteuse du patient pendant sa permission thérapeutique**

## Matériel et méthode

Constitution d'une **équipe pluridisciplinaire** (médecins, pharmaciens, infirmières, cadres de santé, préparatrices,...)

1. Création d'une nouvelle **procédure** pour la prise en charge médicamenteuse lors de la permission incluant la préparation de piluliers et l'élaboration de documents d'information patient
2. Mise en place de la procédure dans le service de **MPR : phase pilote**
3. Réalisation d'un **questionnaire de satisfaction** patient afin d'évaluer la nouvelle organisation et les nouveaux documents

## Résultats/Discussion

### 1. Nouvelle procédure : Le patient sort avec une **sacochette identifiée à son nom** contenant :

#### ☐ Son pilulier :

Préparé par les infirmières du service  
Les comprimés sont fractionnés si besoin  
Les gros volumes sont directement placés dans la sacochette

Facilite la prise du traitement par le patient et donc limite les erreurs de prises



#### ☐ Un plan de prise journalier :

Imprimé via le dossier patient informatique ORBIS® (Agfa)  
Puis validé et signé par le médecin

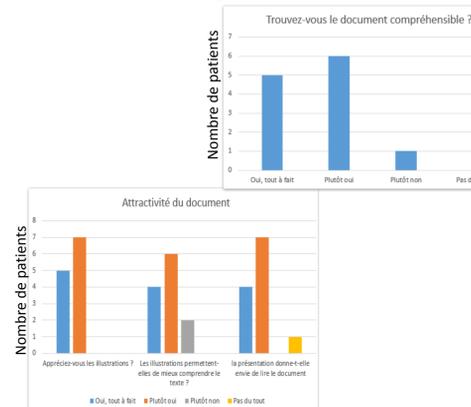
Donne les indications nécessaires à la prise du traitement  
Permet de tracer la prise médicamenteuse

Résumé de la prescription	Matin	10h	Midi	15h	Soir	Nuit
ACTISKENAN 5 MG GELULE à prendre par voie Orale Condition : 30 gélules 1 gel Matin, 1 gel Midi, 1 gel Soir, 1 gel Nuit (soit 4 gélules)	17		17		17	17
DIPYRIDAMOL 500 MG GELULE à prendre par voie Orale Condition : 20 gélules 2 gel Matin, 2 gel Midi, 2 gel Soir, 2 gel Nuit (soit 8 gélules)	2		2		2	2
DIPYRIDAMOL 500 MG GELULE à prendre par voie Orale Condition : 20 gélules 2 gel Matin, 2 gel Soir (soit 4 gélules)	1				1	
EDONAZOLE 1% POUSSIERE LOCALE FL 50G à prendre par voie Cutanée 1 APRÈS l'usage	1					
FRAGIOLINE 500MG/20ML SOL INU à prendre par voie Sous-Cutanée 1 SERIE P à 2000	1					
FLUNIZONE 100MG/ML SUSP BUVA FL 40 ML à prendre par voie Buccale 1 BISCHE 8h, 1 BISCHE 16h, 1 BISCHE 20h (soit 3 BISCHE)	1		1		1	
JAMPYLENE 60 MG CPR à prendre par voie Orale Condition : 30 comprimés 1 gel Matin, 1 gel Midi, 1 gel Soir (soit 3 gélules)	1		1		1	
MOVICOL SACHET BLU à prendre par voie Orale 2 sachet Matin	2					
ORFLOXACINE 200MG CPR BEC à prendre par voie Orale 1 gel Matin, 1 gel Midi, 1 gel Soir (soit 3 gélules) Durée de validité : 10 JOURS 2018 à 12/06	1		1		1	
PANTOPRAZOLE 20 MG CPR à prendre par voie Orale 1 gel Soir					1	
PHENOLGUCOLINOL BIMO CPR ORODISPERSIBLE à prendre par voie Orale 2 gel Matin, 2 gel Midi, 2 gel Soir (soit 6 gélules)	2		2		2	
TOPIRAMIDE 300 MG GELULE à prendre par voie Orale 2 gel 10h, 2 gel Couchard (soit 4 gélules) Durée de validité : 10 JOURS 2018 à 10/06			2			2
SIBENAN LP 10 MG GELULE à prendre par voie Orale 2 gel Matin, 2 gel Soir (soit 4 gélules)	2				2	

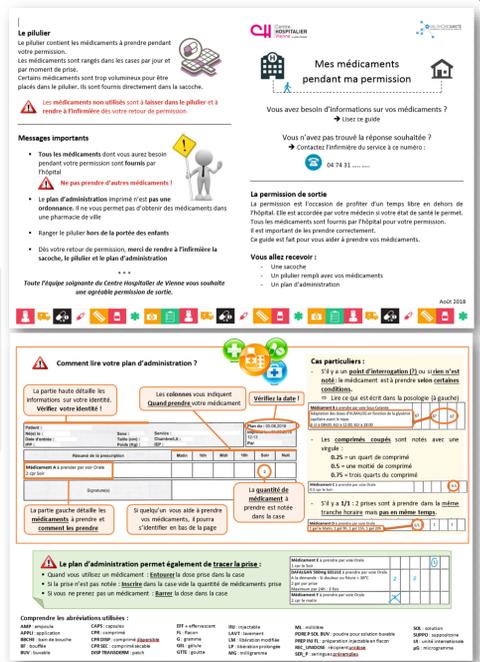
#### ☐ Un livret d'information patient :

Réalisé suivant le guide méthodologique de la Haute Autorité de Santé<sup>1</sup> :

- Test de Rudolf-Flesch :
  - Lisibilité : **61/100** (lisibilité standard, lisible par 75% de la population)
  - Attractivité : **37/100** (assez intéressant)
- 12 patients interrogés (Juillet 2018) :

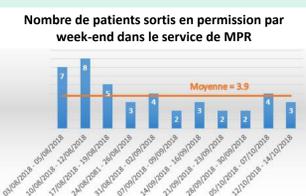


Support écrit permettant d'aider le patient à la compréhension du plan de prise  
Complète l'information orale dispensée par les infirmières et les médecins du service



### 2. Phase pilote:

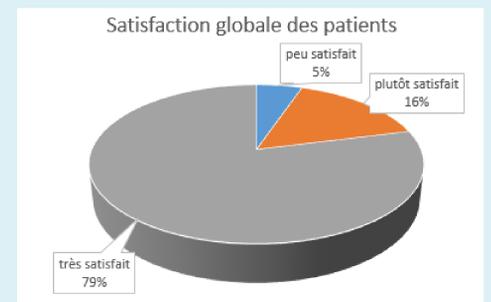
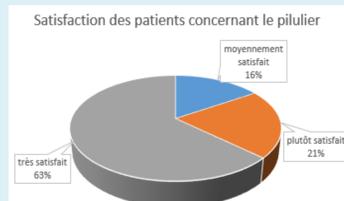
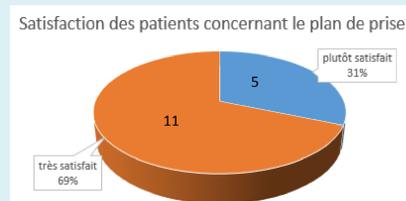
- 11 week-ends du 03 Août au 14 Octobre 2018
- 43 patients sont sortis en permission soit en moyenne 3,9 patients par week-end



### 3. Questionnaire de satisfaction :

Pendant 2 mois, la satisfaction des patients lors de leur première sortie en permission selon la nouvelle procédure a été évaluée : **19 patients interrogés**, 2 perdus de vue, 1 patient sans traitement et 1 entretien non exploitable (barrière de la langue).

- 1 patient s'estimait peu satisfait car il lui restait des traitements à domicile « c'est du gâchis »
- 4 patients ont trouvé le pilulier difficile à ouvrir



**Très bonne satisfaction globale des patients**

« ça c'est très bien passé », « c'est clair, net »

## Conclusion

La permission est une étape de transition entre l'hôpital et la ville particulièrement à **risque d'erreur médicamenteuse**. Sa sécurisation passe par la validation médicale, la préparation du pilulier par l'infirmière, la compréhension du plan de prise et l'implication du patient et de ses aidants.

Face aux lacunes de notre procédure de permission, un nouveau système a été mis en place. Ce nouveau système testé en service de MPR a montré une **grande satisfaction des patients**.

Les résultats du test de satisfaction ont été présentés au service de MPR ainsi qu'à la Commission des Usagers.

Cette procédure de gestion des traitements médicamenteux des patients pendant la permission thérapeutique va donc pouvoir être étendue à tout l'hôpital.